

Présentation du Grand débat sur l'avenir du mécénat en France et du mode de fonctionnement de la plateforme

À l'occasion des élections présidentielles et législatives, temps fort de la vie publique et politique française, Admical lance un Grand débat sur l'avenir du mécénat en France. Ce débat s'organisera durant plus de deux mois sur une plateforme participative en ligne.

1/ Présentation du Grand Débat

1.1. Un plaidoyer participatif

La consultation, d'une durée de deux mois et demi, permet à chacun de contribuer au plaidoyer d'Admical pour l'enrichir et le perfectionner. Les participants peuvent émettre un avis sur les propositions d'Admical et suggérer des modifications, qui seront elles-mêmes soumises à l'avis des internautes.

L'objectif est de mobiliser la communauté directe et indirecte des acteurs du mécénat, mais également tout citoyen sensible à cette problématique, pour :

- · consolider les propositions d'Admical,
- en identifier de nouvelles.
- leur donner plus de poids.

Dans un deuxième temps, le fruit de cette consultation fera l'objet d'une action de sensibilisation des pouvoirs publics.

1.2. Une concertation sincère et transparente

En soumettant son plaidoyer à concertation, Admical prend les engagements suivants :

a) analyse de l'ensemble des contributions

- toutes les contributions seront analysées et figureront dans la synthèse ;
- des réponses nominatives seront adressées aux auteurs des contributions les plus soutenues;

b) prolongation des échanges

• la consultation en ligne sera prolongée par des rencontres et des débats avec les auteurs des contributions les plus soutenues (27 juin) ;

c) transparence

- les données de la consultation resteront à la disposition des internautes ;
- les arbitrages finaux seront présentés et expliqués à l'occasion du Mécènes Forum (5 octobre);
- nous communiquerons régulièrement sur notre action de plaidoyer et nous y associerons les parties prenantes (octobre-novembre).



1.3. Huit mois pour convaincre

• 28 mars – 16 juin : consultation

Juin – juillet : prolongation des débats sous d'autres formes

• Juillet – septembre : synthèse et arbitrages

• A partir d'octobre : plan de contacts auprès des pouvoirs publics

2/ Présentation de la plateforme

La plateforme est accessible via l'url suivant : www.avenir-mecenat.fr
La technologie est développée par la start up Cap Collectif et fonctionne selon les principes de la démocratie ouverte.

2.1 Contenu

<u>Cinq débats</u> sont d'ores-et-déjà en ligne :

- Soutenir la pratique et sécuriser l'engagement des mécènes
- Encourager le mécénat des TPE/PME
- Faciliter le financement des entrepreneurs sociaux par le mécénat
- Mieux apprécier/évaluer la notion d'intérêt général
- Faciliter la mobilisation de nouvelles ressources (fondations actionnaires)

Dans la **boîte à idées**, vous pouvez défendre les idées et propositions qui n'entrent pas dans les 5 thèmes soumis à consultation et qui vous semblent prioritaires pour l'avenir du mécénat.

2.2 Mode d'emploi

La plateforme vous offre 4 possibilités pour participer aux consultations. Afin de vous aider à prendre en main ces différentes fonctionnalités, voici quelques illustrations et conseils :

Voter

→ Voter pour une proposition



Nous vous invitons en premier lieu à prendre connaissance et à exprimer votre avis sur les propositions déjà formulées. Il suffit de cliquer sur le titre d'une proposition puis de cliquer sur l'un des trois boutons proposés.



Sous chaque proposition, vous pouvez également désigner les arguments avec lesquels vous êtes en accord



Argumenter

→ Argumenter pour ou contre une proposition



Sous chaque proposition, vous pouvez publier un argument "pour" ou "contre" si aucun des arguments déjà publié ne reflète votre opinion.

Proposer

→ Formuler une nouvelle proposition
 2 propositions
 +Proposer
 Trié selon "Tri aléatoire" ‡

Si vous souhaitez formuler une nouvelle proposition, il vous suffit de cliquer sur le bouton "Proposer" dans la vue des propositions.

→ Proposer une modification



Si vous souhaitez proposer une nouvelle rédaction d'un article ou d'une proposition, il vous suffit de cliquer sur le bouton "Proposer une modification".

Référencer

→ Proposer des sources



Dans chaque proposition, un bouton « proposer une source » vous permet de partager un lien vers un document que vous souhaitez soumettre à la communauté.